

APPEL À CANDIDATURES POUR L'AUTOMNE 2025 RÉSIDENCES DE DÉVELOPPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE À LA VILLA SALIS DE SÈTE ITALIE - FRANCE - ALLEMAGNE

Kultur Ensemble Palerme, la Ville de Sète et l'association Lucusta s'associent à nouveau pour proposer trois bourses de résidence dans le domaine des écritures cinématographiques. Elles s'adressent à des réalisateurs/trices et scénaristes d'Italie (Sicile) et d'Allemagne. Les projets doivent être au stade du développement. Seront retenus deux projets italiens et un projet allemand. Les résidences d'une durée de cinq semaines auront lieu à la Villa Salis, à Sète.

L'association Lucusta initie et développe avec le soutien de la Ville de Sète ce projet de résidences européennes afin de favoriser la création cinématographique et l'émergence de nouveaux talents en région Occitanie. L'association est en charge de la direction artistique des résidences afin de garantir un accompagnement spécifique et un suivi personnalisé aux cinéastes en résidence. La Villa Salis à Sète est un nouveau lieu de résidence cinématographique, permettant l'accueil en résidence des structures et des projets artistiques sur le territoire. L'Institut français d'Italie propose cette résidence dans le cadre de Kultur Ensemble Palerme, une coopération culturelle renforcée entre l'Institut français de Palerme et le Goethe-Institut de Palerme. À Palerme, Kultur Ensemble construit une programmation culturelle avec des résidences de recherche et création transdisciplinaires et, au niveau européen, promeut la mobilité artistique entre la France, l'Allemagne et l'Italie.

Le programme bénéficie du soutien de l'OFAJ - Office franco-allemand pour la Jeunesse.

Dans le cadre de cette résidence, l'association Lucusta à la Villa Salis met en place un programme d'accompagnement spécifique et favorise les opportunités de rencontre avec le milieu professionnel d'Occitanie. Le Festival CINEMED de Montpellier est partenaire professionnel de la résidence, dans le cadre de Cinemed Meetings. Le programme détaillé de la résidence sera communiqué aux résident.e.s sélectionné.e.s.

PÉRIODE

Les résidences d'une durée de 5 semaines se dérouleront entre le 13 octobre et le 16 novembre 2025.

Un projet de



Avec le soutien de



En collaboration avec





CRITÈRES DE CANDIDATURE

- Discipline : cinéma et audiovisuel (réalisateur/réalisatrice, scénariste).
- Projet d'écriture en développement (fiction ou documentaire, long métrage), avec ou sans producteur
- Moins de 36 ans au moment de la résidence.
- Pratique artistique basée en Sicile ou en Allemagne.
- Être libre de tout autre engagement professionnel durant le temps de la résidence.
- Bonne maîtrise de la langue française et/ou anglaise.

LA RÉSIDENCE À SÈTE COMPREND

- Un voyage aller-retour entre le domicile (Italie ou Allemagne) et Sète à hauteur de 400 euros maximum.
- Une bourse de vie de 1500 euros pour 5 semaines de résidence.
- Le séjour dans une chambre privative à la Villa Salis, avec un accès à une cuisine partagée avec d'autres résident.e.s.
- L'accès à des espaces de travail partagés à la Villa Salis.
- L'accréditation professionnelle au Festival CINEMED à Montpellier (du 17 au 25 octobre 2025).
- Préparation, accès et accompagnement spécifique durant les Cinemed Meetings, plateforme professionnelle dédiée au développement et production de projets cinématographiques dans l'aire de la Méditerranée.
- Suivi et coaching assuré par un.e professionnel.l.e du cinéma.
- Mise en contact avec la scène artistique et professionnelle locale dans la continuité du travail individuel de chaque résident.e.
- Mise en place d'un moment de présentation de travaux des résident.es dans un lieu culturel de la Ville de Sète.

Il est essentiel que les candidat.e.s soient déjà inscrit.e.s dans une démarche professionnelle permettant d'avoir toute la mesure de l'engagement que demande le processus de développement d'un long-métrage.

La résidence offre aux candidat.e.s le temps et la liberté de poursuivre leur travail en cours. Cependant, il.elle pourra être sollicité.e pour des rencontres professionnelles, scolaires et/ou publiques (au maximum 30% de son temps de résidence).

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA CANDIDATURE

Toutes les pièces à fournir doivent être contenues dans un seul document au format Pdf.
En français ou allemand ou italien, avec nécessairement une version anglaise.
En cas d'absence de version anglaise, la candidature sera automatiquement écartée.

- Curriculum vitae (max. 2 pages) avec les informations de contact et la date de naissance
- Lettre de motivation (1 page max)
- Résumé du projet (quelques lignes)
- Synopsis (3 pages max), sujet ou premier traitement s'il y a
- Note d'intention (argumentaire artistique du projet et choix de l'histoire, 1 page max)
- Moodboard (optionnel)
- Portfolio artistique (max. 5 pages) présentant un aperçu de la pratique artistique et des recherches des candidat.e.s, avec liens des précédents travaux.
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité
- Lettre de recommandation (facultative)

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique avant le **dimanche 29 juin 2025 minuit** aux deux adresses suivantes :
[kulturesemblepalermo@gmail.com](mailto:kultureensemblepalermo@gmail.com)

Le jury délibèrera dans la semaine du 7 juillet 2025.

Pour des questions sur le programme de résidence et l'appel à candidatures, veuillez vous adresser à judith.testault@institutfrancais.it

OBLIGATIONS EN TANT QUE RÉSIDENT.E.S

Les artistes sélectionné.e.s devront :

- Renvoyer une copie signée de la convention avant le départ.
- Effectuer la résidence pendant la durée stipulée dans la convention.
- Pouvoir fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile valable à l'étranger pour le temps de la résidence.
- Participer à deux sessions préparatoires en visio avant la résidence avec les responsables du programme.
- Participer aux Cinemed Meetings du Festival CINEMED et aux rencontres professionnelles organisées.
- Participer aux différentes manifestations et échanges organisés par la résidence (rencontres avec le public et les groupes scolaires, présentations de travaux, participation aux réunions des autres artistes du programme).
- Fournir des photos (portrait) et textes pour les réseaux sociaux relatifs à la résidence.
- Remettre à l'Institut français de Palerme et à l'Association Lucusta un rapport de fin de résidence.